

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 10 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

**2024-04-30- ENVIRONNEMENT (8.8) - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
DU RESEAU DE CHALEUR**

DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION : 07 OCTOBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de SAUVAGE Catherine), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIER Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony (présent à compter de 2024-04-04), HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET Lionel), ADRAINI Mustapha (ayant la procuration de ERDEM Olivier), ALLOUCHI GHAZZALA Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPARD Isabel, LALANCE Corinne, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles,
<u>Avis de procuration :</u>	13 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	2 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	55 présents du début à la délibération 2024-04-03 ; 56 présents de la délibération 2024-04-04 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	68 votants du début à la délibération 2024-04-03 ; 69 votants de la délibération 2024-04-04 à la fin

La communauté de communes Terres Toulaises a confié par traité de concession en date du 14 mai 2009, à la Société COFELY, la prise en charge du service public de conception, construction et exploitation d'une chaufferie centralisée bois/gaz, avec réseau de chaleur sur le territoire de la ville d'ECROUVES.

Dans le cadre du contrat de délégation de service public qui a été signé le 20 mai 2009 et de ses avenants n°1 à 7, la CC2T a délégué au concessionnaire la prise en charge du service public de conception, construction et exploitation d'une chaufferie centralisée bois/gaz avec réseau de chaleur sur la commune d'Ecrouves par voie de concession. Le périmètre de la concession concerne notamment les services communautaires situés sur le territoire de la ville d'Ecrouves, ainsi que plusieurs autres équipements publics.

Vu l'article L 1411-3 du CGCT relatif à la communication du rapport du délégataire à l'assemblée délibérante,

Vu l'examen en commission services publics du 17 septembre 2024,

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport 2023 du délégataire du réseau de chaleur.

NB : le rapport complet est consultable à la CC2T et mis à disposition le soir du conseil en séance.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX